

N° 58

SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 novembre 1981

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1982, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)**

ANNEXE N° 36

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Pierre GAMBOA.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, vice-présidents ; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; René Ballayer, Charles Beaupetit, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, Jean Chamant, René Chazelle, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Pierre Gamboa, Henri Goetschy, Robert Guillaume, Marc Jacquet, Tony Larue, Georges Lombard, Michel Manet, Josy Moinet, René Monory, Jean-François Pintat, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (7^e légis.) : 450 et annexes, 470 (annexe 46) et In-8°, 57.

Sénat : 57 (1981/1982)

Loi de Finances - Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	3
I - PRINCIPALES OBSERVATIONS	5
II - EXAMEN EN COMMISSION	6
I - L'EXAMEN DU BUDGET DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	7
A - Le compte d'exploitation	7
B - Les recettes	9
C - Les dépenses	10
1°) Les dépenses d'exploitation	10
2°) Les dépenses d'investissements	14
II - L'ACTIVITE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR	18
A - La stabililisation de la production	18
B - Les incertitudes pour l'avenir	21
C - Les voies possibles du développement	23

AVANT-PROPOS

MESDAMES, MESSIEURS.

L'Imprimerie Nationale, service public d'Etat à caractère administratif et commercial rattaché au Ministère du Budget et régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61 -1138 du 4 décembre 1961, assure une triple mission :

- *une mission d'imprimeur*, au service des administrations et des établissements publics à caractère administratif. Du privilège qui lui a été conféré en la matière découle une production très diversifiée allant des imprimés administratifs classiques, aux annuaires téléphoniques, aux brevets d'invention, etc. Grâce aux caractères qu'elle détient de manière exclusive, elle effectue aussi l'impression d'ouvrages d'art ou de nature scientifique. Enfin, elle collabore à l'édition et à la diffusion de travaux réalisés par certains services publics, tels l'Inventaire général des richesses artistiques de la France ou des séries d'ouvrages historiques ;

- *une mission de coopération avec l'industrie graphique*, à travers l'appel à la sous-traitance ;

- *une mission de conservation des arts graphiques*, avec la gestion du Cabinet des Poinçons constitué par l'ensemble des collections de types d'imprimerie créés par les artistes graveurs au cours des siècles et la tenue d'une bibliothèque réunissant la presque totalité des ouvrages sortis de ses presses depuis l'origine.

L'Imprimerie Nationale, dotée de l'autonomie financière, fait l'objet d'un budget annexe, obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses.

Pour 1982, cet équilibre s'établit à hauteur de **1.279,5 millions de francs**, contre 1.052,6 millions en 1981, soit une **progression de 21,5%** après celles de 10,5% et de 9,7% enregistrées en 1981 et en 1980.

Ce budget présente les principales caractéristiques suivantes :

- une part appréciable de cette augmentation - de l'ordre d'un tiers -, en recettes comme en dépenses, correspond à la traduction budgétaire de la décision prise de confier désormais à l'Imprimerie Nationale la responsabilité des imprimés des impôts directs ; ceux-ci continueront toutefois d'être exécutés par le secteur privé sous forme de marchés de sous-traitance afin de ne pas perturber l'activité économique de l'industrie graphique mais cette production de caractère public sera ainsi soumise au contrôle de qualité de l'Imprimerie Nationale ;

- les chiffres significatifs du compte d'exploitation font apparaître un excédent d'exploitation en diminution : 894.528 F en 1982 contre 1 million en 1981 et 16 millions en 1980. Cet excédent est affecté au financement des dépenses en capital (investissements et fonds de roulement).

Votre rapporteur a formulé les principales observations que ce budget lui inspire.

I - PRINCIPALES OBSERVATIONS.

1°) La demande administrative (61,5 % des recettes) tend à se stabiliser, sous le double effet des efforts menés par les services pour limiter leurs dépenses de fonctionnement et de l'introduction de techniques nouvelles de traitement de l'information ayant pour conséquence la régression de l'emploi des documents imprimés.

2°) La politique d'édition de l'annuaire téléphonique, dans l'attente de décisions liées au résultat des expériences en cours et au débat prévu pour le printemps prochain sur les problèmes de la télématique, se traduit par une stagnation du volume global de production malgré la croissance continue du nombre d'abonnés.

3°) Les effets de cette situation sur l'activité de l'Etablissement trouvent leur prolongement,

- sur la politique de réduction des effectifs,
- sur la politique d'investissement, qui connaît cependant un renversement de tendance après la régression enregistrée précédemment.

Les programmes d'équipement réalisés en 1981 et prévus en 1982 reflètent la volonté d'adapter le potentiel des établissements de PARIS et de DOUAI à l'évolution technologique.

Toutefois, pour assurer l'avenir de l'Imprimerie Nationale, il conviendrait sans doute d'explorer de nouvelles voies afin qu'elle développe ses activités à destination par exemple du livre scolaire, de l'édition d'ouvrages s'inscrivant dans le cadre de la culture populaire ou de la coopération culturelle avec les pays en voie de développement.

Quoi qu'il en soit, la question reste posée de savoir si, face à un plan de charge relativement stable actuellement et soumis à de sérieuses incertitudes pour l'avenir, les moyens seront donnés à l'Imprimerie Nationale de se doter des équipements qui lui permettront de suivre les mutations qui s'opèrent à un rythme sans cesse accéléré.

II - EXAMEN EN COMMISSION

Lors de son examen par la Commission des Finances, le mercredi 14 octobre 1981, votre rapporteur, présentant le budget annexe de l'Imprimerie Nationale a qualifié celui-ci de « budget de maintenance » dans un sens plutôt positif.

Au cours du débat qui s'est ouvert :

- Monsieur FOSSET a cru pouvoir rassurer la Commission en lui apportant une information selon laquelle l'introduction de la télématique dans l'annuaire devrait coexister avec la production d'annuaires papier, dont le format serait réduit. Par ailleurs, et alors que la reconquête du marché intérieur figure dans les priorités gouvernementales, il s'est interrogé sur la provenance des équipements acquis par l'Imprimerie Nationale, soulignant que certaines entreprises françaises sont tout à fait en mesure de répondre aux exigences de l'Etablissement.

- Monsieur BLIN, rapporteur général, a souhaité connaître la part qui revient respectivement, dans l'augmentation prévisible des recettes, à la hausse des prix et au développement du volume de la production.

- Monsieur BONNEFOUS, président, s'est inquiété des conséquences néfastes que la hausse du prix des livres ne manquera pas d'entraîner pour la culture populaire et par voie de conséquence pour l'ensemble du secteur industriel de l'imprimerie.

En réponse à ces diverses questions, votre rapporteur qui s'est engagé à préciser ultérieurement en tant que de besoin les points évoqués, a indiqué que :

- aucune décision ne paraît encore avoir été prise sur une éventuelle nouvelle présentation de l'annuaire téléphonique papier, dont la qualité du service rendu à l'utilisateur doit être maintenue ;

- certains matériels semblent effectivement provenir actuellement de l'étranger, mais ce problème devra en effet être mieux éclairé ;

- la progression des recettes résulte pour une large part de la hausse des prix ; c'est ainsi qu'en 1980, la croissance de la demande globale d'imprimés a été de 6,1% pour une majoration des recettes de 9,7%.

Enfin, en réponse à Monsieur le Président BONNEFOUS, il a été précisé que l'Imprimerie Nationale accomplissait un effort appréciable sur les prix des ouvrages de collection qu'elle édite, qui sont restés inchangés par rapport aux catalogues publiés fin 1979-début 1980.

Au terme de cet examen votre Commission des Finances vous propose d'adopter le projet de budget de l'Imprimerie Nationale pour 1982.

I - L'EXAMEN DU BUDGET DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

Le projet de budget annexe pour 1982 de l'Imprimerie Nationale, qui s'établit en équilibre à 1.279,5 millions de francs contre 1.052,6 millions en 1981, soit une progression de 21,5%, traduit l'évolution prévisible des recettes et des dépenses telles qu'elles apparaissent dans le compte d'exploitation de l'Etablissement.

Il convient cependant de souligner qu'une part importante de cette augmentation - de l'ordre d'un tiers environ - aussi bien en recettes qu'en dépenses, est consécutive à la décision récemment prise de confier désormais à l'Imprimerie Nationale la responsabilité de la confection des imprimés des impôts directs. Ces travaux continueront toutefois d'être exécutés par le secteur privé, au moyen de marchés de sous-traitance passés conformément à la réglementation en vigueur.

A - LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le tableau ci-contre fait apparaître que si l'année 1982 doit permettre à l'Imprimerie Nationale de dégager un excédent d'exploitation, ce dernier néanmoins sera en diminution sur celui de 1981, lui-même très inférieur à celui de 1980 :

- 1980 : 15.993.122 francs ;

- 1981 : 996.474 francs ;

- 1982 : 894.528 francs.

Cet excédent, qui résulte d'une progression des recettes supérieure à celle des dépenses, est affecté pour partie au financement des dépenses d'investissement et pour partie à l'augmentation du fonds de roulement.

1ère section - EXPLOITATION (en millions de francs)

DEPENSES

RECETTES

	1981	1982	Variation en %		1981	1982	Variation en %
Achats	658,86	814,86	+ 23,7	Impressions	1 031	1 255,90	+ 21,8
Frais de personnel	318,36	375,15	+ 17,8	Vente du service d'éditions et des publications officielles .	16,50	16,50	-
Impôts et taxes	10,92	11,88	+ 8,8	Vente de déchets	3	4,40	+ 46,7
Travaux, fournitures et services extérieurs	29,94	35,94	+ 20	Produits accessoires	0,10	0,10	-
Transports et déplacements ..	15,99	21	+ 31,4	Prélèvements sur les ventes effectués pour le compte des ministères	2	2,60	+ 30
Frais divers de gestion	1,73	1,88	+ 8,7				
Amortissements et provisions	15,82	17,89	+ 13,1				
Excédent d'exploitation affecté aux opérations en capital . . .	<u>0,99</u>	<u>0,89</u>	- 10,2				
Totaux	<u>1 052,60</u>	<u>1 279,50</u>	+ 21,5	Totaux	<u>1 052,60</u>	<u>1 279,50</u>	+ 21,5

∞

2e section - OPERATIONS EN CAPITAL (en millions de francs)

DEPENSES

RECETTES

	1981	1982	Variation en %		1981	1982	Variation en %
Dépenses en capital	16,44	18	+ 9,5	Amortissements	15,82	17,89	+ 13,1
Fonds de roulement	<u>0,38</u>	<u>0,78</u>	+ 109,1	Excédent d'exploitation affecté aux opérations en capital	<u>0,99</u>	<u>0,89</u>	- 10,2
Totaux	<u>16,82</u>	<u>18,78</u>	+ 11,7	Totaux	<u>16,82</u>	<u>18,78</u>	+ 11,7

B - LES RECETTES

Le total des recettes d'exploitation prévues pour 1982 s'élève à 1.279,5 millions de francs, soit une progression de 21,5%.

Les prévisions ont été établies en retenant d'une part une hypothèse de hausse moyenne des prix de l'ordre de 10 % et d'autre part une augmentation du volume des commandes de 10,6 % liée pour l'essentiel à la prise en charge des imprimés des impôts directs et, plus modestement, à l'annuaire téléphonique.

Le tableau ci-après récapitule chacune de ces recettes, compare leur produit d'une année sur l'autre et fait apparaître le poids de chacune d'elles par rapport à l'ensemble.

RECETTES D'EXPLOITATION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE 1981-1982

(en millions de francs)

Nature des recettes d'exploitation	1981		1982		Variation 1982/81
	Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble	
Impressions exécutées pour le compte des ministères et adminis- trations publiques	1.029	97,7	1.253,9	98	+ 21,9
Impressions exécutées pour le compte des particuliers.....	2	0,2	2	0,19	
Ventes du service d'Edition et de Vente des publications officielles ..	16,5	1,6	16,5	1,3	
Vente de déchets	3	0,3	4,4	0,3	+ 46,7
Produits accessoires	0,1	0,01	0,1	0,01	
Prélèvements sur les ventes effec- tuées pour le compte des ministè- res	2	0,19	2,6	0,2	+ 30
TOTAUX.....	1.052,6	100	1.279,5	100	+ 21,56

Pour une part très largement prépondérante, les recettes proviennent des impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.

Or, depuis 1980 et après trois années de progression constante, on observe un tassement des commandes passées à l'Imprimerie Nationale.

Le tableau ci-dessous fait apparaître le produit des principales productions de l'Imprimerie Nationale réalisées en 1979 et 1980, alors que dans le même temps le total des commandes passait de 10.533 à 11.457.

(en millions de francs)

Productions	1979	1980
Documents budgétaires	13,5	19
Périodiques	74,3	83,4
Travaux de texte	78,6	78,1
Formulaires	107,4	106,3
Liasses	37	47,2
Continu (Chambon) (carnets à souches...)	106,3	119,1
Fiduciaire	20,5	24,9
Brevets industriels	13	13,9
Concours	5,4	6,6
Annuaire téléphonique	388,3	379,9

Les prévisions pour 1982 ont donc été établies, compte tenu de cette évolution résultant de l'effort de limitation des dépenses de fonctionnement des administrations, sur la base d'une progression modérée de la commande d'annuaire téléphonique et d'une stabilité au titre des autres travaux, l'importante augmentation des recettes provenant surtout de la prise en charge des imprimés des impôts directs et des hausses de prix prévisibles.

C - LES DEPENSES

Nous examinerons successivement les prévisions pour 1982 relatives d'une part aux dépenses d'exploitation, d'autre part aux opérations en capital.

1°) Les dépenses d'exploitation.

Les seules dépenses d'exploitation - non compris les amortissements et provisions - atteindront, en 1982, 1.260,7 millions de francs contre 1.035,8 millions en 1981, soit une progression de 21,7%.

L'évolution des principaux postes du compte d'exploitation et la part que représente chacun d'eux dans l'ensemble figurent dans le tableau ci-dessous :

Années	Compte d'exploitation	Achats de matières premières et sous-traitance		Frais de personnel		Travaux, fournitures et services extérieurs	
		Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble
1979	869	529,2	61	252,2	29	24,3	2,8
1980	953	588,9	62	280,9	29,5	28,6	3
1981	1 052,6	658,9	62,6	318,4	30,2	29,9	2,8
1982	1 279,5	814,9	63,7	375,2	29,5	35,9	2,8

a) Les dépenses de personnel

Elles passeront de 318,4 millions de francs en 1981 à 375,2 millions en 1982 (+ 17,8%), la différence de 56,8 millions de francs se répartissant entre :

- *les mesures acquises*, soit 18,7 millions de francs, correspondant à l'incidence en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques jusqu'au 31 décembre 1981 (3,1 millions), aux conséquences de ces majorations sur les charges sociales (12,4 millions), à l'application de divers textes (3,2 millions) ;

- *les mesures nouvelles*, soit 38,1 millions de francs, destinées essentiellement d'une part à couvrir l'incidence en 1982 des augmentations de traitement prévues en 1981 et prévisibles en 1982 (40,2 millions), d'autre part à des créations d'emplois (4 emplois administratifs et 20 ouvriers) dont le coût est compensé par des départs à la retraite (- 2,6 millions).

Rappelons que les traitements des fonctionnaires de l'Imprimerie Nationale suivent la même évolution que ceux de la fonction publique.

La valeur du traitement annuel correspondant à l'indice 100 a augmenté de 12,57% en 1980 et de 9,26% au cours du premier semestre de 1981.

Quant aux salaires du personnel ouvrier, ils sont fixés depuis 1948 par référence aux accords régionaux conclus entre les Fédérations patronales et ouvrières de l'imprimerie de laur et de presse.

- Pour la région parisienne :

Dans le secteur « *labeur* », auquel appartient la majorité du personnel ouvrier typographe, la valeur des 100 points, qui constitue le salaire horaire de base de l'ouvrier typographe, a été majorée de 22,09% entre le 1er janvier 1980 et le 1er août 1981 ; pendant la même période, la valeur du « *service presse* » correspondant au salaire journalier de base de l'ouvrier linotypiste, s'est accrue de 26,38%.

- Pour la région Nord :

La valeur du point « *100 Métropole Nord* » a été augmentée de 22,59% entre le 1er janvier 1980 et le 1er août 1981.

Précisons en outre que la **mensualisation des salaires du personnel ouvrier** de l'Imprimerie Nationale est entrée effectivement en application lors de la mise en paiement des salaires du mois de juin 1981.

En ce qui concerne les effectifs de l'Imprimerie Nationale, le projet de budget pour 1982 prévoit :

- la création de 4 emplois administratifs,
- le recrutement de 20 ouvriers à l'Etablissement de Douai,
- la réduction de crédits correspondant à la suppression de 60 emplois rendus vacants par des départs en retraite.

Au total, l'effectif budgétaire de l'Imprimerie Nationale ressort à 3.025 emplois pour 1982 contre 3.061 en 1981.

b) Les achats de matières premières.

L'ensemble du poste « *achats* », qui recouvre à la fois les achats et les dépenses de sous-traitance, devrait progresser en 1982 de 23,7%, passant de 658,9 millions à 814,9 millions de francs.

Le montant des crédits afférents aux **seuls achats de matières premières** (55% du total en 1981 et 50% en 1982) s'élèvera de 361,8 à 408,5 millions de francs, soit une augmentation de 12,9% imputable à l'évolution du volume des achats de papier et des prix pratiqués.

- Le volume des achats de papiers et cartons d'impression a très nettement augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 33.276 tonnes en 1976 à 59.697 tonnes en 1980, avec des évolutions contrastées selon les secteurs.

C'est ainsi qu'on enregistre :

- . une progression de la consommation de papiers autocopiants (chimique et mécanique) et de papiers divers (mécanographique, écriture, gommé, kraft dossier, pelure...);

- . la stabilisation de la consommation du papier fiduciaire des papiers cartons et du papier utilisé pour la réalisation de l'annuaire téléphonique.

– *Les prix des papiers* couramment utilisés par l'Imprimerie Nationale ont connu en 1980, par rapport à 1979, un pourcentage moyen de hausse de 11%, à rapprocher du pourcentage de 25% enregistré en 1979.

Compte tenu des marchés déjà passés et des ajustements prévisibles, les hausses moyennes de prix en 1981 devraient se situer entre 10 et 16%.

– *Le montant des crédits consacrés à ces achats*, qui résulte de la variation de ces deux facteurs, évolue depuis 1979 ainsi qu'il suit :

- . 1979 : 272,4 millions de francs
- . 1980 : 306,4 millions de francs
- . 1981 (budget voté) : 322,3 millions de francs
- . 1982 (projet de budget) : 366,9 millions de francs.

Des efforts sont tentés par l'Imprimerie Nationale pour réaliser des *économies de papier*. Ils portent :

- sur la réduction du grammage du papier utilisé, mais de nombreuses améliorations techniques devront intervenir avant de permettre d'économiser environ 5% du tonnage ;

- sur l'incorporation de fibres de récupération, qui constitue déjà un des critères de choix au niveau des appels d'offres pour les seuls travaux susceptibles d'être réalisés avec du papier recyclé.

c) La sous-traitance.

Les **dépenses de sous-traitance** représenteront 406,4 millions de francs en 1982 (50% du poste Achats) contre 296,8 millions en 1981 (45% du total). La progression d'environ 37% provient pour une large part du recours au secteur privé pour la confection des imprimés des impôts directs dont la responsabilité vient d'être confiée à l'Imprimerie Nationale.

Le tableau ci-dessous fournit, depuis 1976, les principales caractéristiques de la sous-traitance pratiquée par l'Imprimerie Nationale.

	1976	1977	1978	1979	1980
Part des travaux sous-traités dans le chiffre d'affaires (en %)	30	31,8	30,2	32,3	27,7
Nombre de travaux sous-traités ..	6.651	6.682	5.979	6.407	5.676
Nombre des entreprises sous-traitantes	331	299	331	373	367
Montant des travaux sous-traités (en millions de francs)	162,8	209,8	237,6	292,9	269

La part des travaux sous-traités dans le chiffre d'affaires de l'Imprimerie Nationale devrait s'établir respectivement à 28,2% en 1981 et 31,9% en 1982.

Jusqu'en 1979, le nombre et la nature des travaux sous-traités n'ont pas varié sensiblement : les impressions en continu, la fabrication d'enveloppes, les opérations de façonnage et de reliure représentaient toujours les 4/5ème environ du total.

En 1980, on observe une nette progression des dépenses au titre des commandes d'enveloppes tandis qu'à l'inverse, la sous-traitance des annuaires téléphoniques a connu une très forte diminution, en raison de la stabilisation du volume des commandes et de l'entrée en service de matériels nouveaux, de productivité accrue, à l'Etablissement de Douai.

Ce phénomène devrait s'accroître très légèrement en 1981 avant la reprise prévue en 1982, consécutive aux marchés relatifs aux imprimés des impôts directs.

Quant au choix des fournisseurs, il s'effectue évidemment en conformité avec les dispositions régissant les marchés et commandes des administrations de l'Etat.

2°) Les dépenses d'investissements

Les dépenses d'investissements prévues pour 1982 s'élèvent à :

- 20 millions de francs en autorisations de programme (+ 13%),
- 18 millions de francs en crédits de paiement (+ 9,5%), dont le financement est assuré à hauteur de 17,9 millions par la dotation aux amortissements et pour le solde, par un prélèvement sur l'excédent d'exploitation.

Après l'importante diminution enregistrée au cours des années 1980 et 1981, il convient de souligner cet inflexionnement de la politique d'investissements orientée essentiellement en 1982 vers le renforcement, l'adaptation et la modernisation du potentiel industriel de l'Imprimerie Nationale.

Le tableau suivant fournit la décomposition de ces dépenses en capital.

(en francs)

	Autorisation de programme	Crédits de paiement
Frais d'établissement.....	1.350.000	1.785.000
- Grosses réparations		
● Usine de Paris.....		
- mécanique, révision de rotatives.....	200.000	
- bâtiment.....	200.000	
● Usine de Douai.....		
- mécanique.....	350.000	
bâtiment.....	600.000	
Acquisitions d'immobilisations.....	18.650.000	16.215.000
- Matériel, outillage		
● Usine de Paris.....		
- photocomposition.....	1.700.000	
- département plomb.....	200.000	
- impression offset.....	2.140.000	
- atelier de finition.....	440.000	
- atelier de l'entretien.....	100.000	
- divers.....	100.000	
● Usine de Douai.....		
- annuaire.....	4.300.000	
- atelier de continu.....	5.545.000	
- atelier de l'entretien.....	440.000	
- approvisionnements, expéditions et ventes.....	700.000	
- divers.....	150.000	
- Matériel de transport		
● Usine de Paris.....	300.000	
● Usine de Douai.....	200.000	
- Mobilier matériel de bureau		
● Usine de Paris.....	170.000	
● Usine de Douai.....	110.000	
- Agencements, aménagements, installations		
● Usine de Paris.....	1.085.000	
● Usine de Douai.....	970.000	
TOTAUX.....	20.000.000	18.000.000

Le programme d'acquisition de matériel et d'outillage pour 1982 se présente de la façon suivante :

a) Etablissement de Paris.

Les investissements en cours de réalisation, au titre du programme 1981, concernent essentiellement la filière photocomposition-offset et ont pour objet de moderniser et d'accroître le potentiel de production, en vue de répondre à la demande administrative dans de meilleures conditions de coût et de délai. Les investissements dans les autres secteurs de l'Etablissement ont pour objet la rénovation d'installations vétustes et l'allègement des tâches présentant un caractère particulier de pénibilité.

Le programme d'investissements pour 1982 se situe dans le prolongement des actions entreprises et prévoit la poursuite du renforcement du secteur photocomposition-offset, avec l'extension du parc de claviers de composition programmée (2ème tranche). Le parc de matériels d'impression offset feuilles sera complété par une deuxième presse à retiration et éventuellement une deuxième machine couleur.

Par ailleurs, une étude est en cours en vue du remplacement partiel des machines à imprimer typographiques de l'atelier de concours (département plomb) par des matériels de reprographie plus performants et mieux adaptés à la nature des travaux à exécuter dans cet atelier.

Enfin, le parc de matériel du département finition sera complété par une assembleuse de feuillets, une assembleuse de cahiers et deux massicots. Les deux presses à balles du secteur Shéridan seront remplacées par des équipements plus modernes et offrant de ce fait de meilleures garanties de sécurité.

b) Etablissement de Douai

Il convient à cet égard de distinguer les deux grandes unités de production de l'Etablissement :

- Le secteur annuel

Les moyens de production de cette unité étant pour l'essentiel récents et parfaitement adaptés aux besoins, les investissements en cours ou prévus pour 1982 ont surtout pour objet de remplacer les quelques éléments vétustes dont dispose encore cet atelier et d'en améliorer la productivité.

Le programme pour 1982 prévoit l'acquisition d'un matériel de photo-composition, d'un massicot trilatéral sur l'assembleuse Shéridan, d'un système de repérage électronique des nappes sur la rotative n° 1 et d'un matériel de développement des films.

– *Le secteur continu*

Le programme d'investissements pour l'année 1982 prévoit l'acquisition de divers équipements complémentaires pour le matériel existant, tels que des dispositifs de perforage à aiguille, de recette en bobines et de recette en coupe pour les rotatives formulaires.

*

**

Il a paru utile à votre rapporteur de s'interroger sur la provenance des équipements acquis par l'Etablissement au cours des dernières années.

La réponse qui lui a été faite précise que l'industrie française (fabrication en France par des entreprises à capitaux français ou sous contrôle étranger) n'est présente sur le marché que pour une partie de la gamme des équipements employés dans l'industrie graphique : rotatives offset lourdes et légères, matériels d'impression en continu.

En ce qui concerne les fondeuses de caractères, les matériels de photo-composition, les presses typographiques et offset, les assembleuses-brocheuses, les massicots..., les seules offres susceptibles d'être recueillies émanent d'entreprises installées à l'étranger, essentiellement en Allemagne Fédérale, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Au total cependant et pour les dix dernières années, le rapport entre la valeur des acquisitions réalisées par l'Imprimerie Nationale en France et à l'étranger s'établit, en faveur de notre pays, dans la proportion de deux tiers/ un tiers.

II - L'ACTIVITE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Aux termes du décret du 4 décembre 1961 relatif à son organisation et à son fonctionnement, l'Imprimerie Nationale a pour mission d'exécuter les impressions nécessaires au fonctionnement des administrations de l'Etat.

Ses perspectives d'avenir sont donc essentiellement tributaires de l'évolution de la demande administrative. Or celle-ci, sous le double effet d'un effort mené par les administrations pour limiter leurs dépenses de fonctionnement et d'une évolution technique qui entraîne le remplacement de documents imprimés par d'autres supports de communication et l'apparition de procédés d'impression automatiques accessibles à des non-professionnels, tend à se stabiliser après une longue période de développement.

Les conséquences de cet état de fait se font sentir à la fois sur la situation des personnels et sur la politique d'investissement de l'Etablissement.

La nécessité de dissiper les incertitudes qui planent sur l'avenir de l'Imprimerie Nationale implique de prospecter toutes les voies possibles d'un développement futur.

A - LA STABILISATION DE LA PRODUCTION

En 1980, la croissance en valeur de la commande globale d'imprimés a été de 6,1%, alors qu'elle avait atteint respectivement 21,6%, 18,5% et 16,7% pour les trois années précédentes.

Ce tassement est largement dû à la stabilisation du volume des commandes au titre de l'annuaire téléphonique que ne relaie pas suffisamment la production des autres secteurs.

1°) La place de l'annuaire téléphonique dans l'activité de l'Etablissement.

Quelques données chiffrées illustrent la part de l'annuaire téléphonique dans la production de l'Imprimerie Nationale.

– *L'effectif* affecté à la réalisation de l'annuaire peut être évalué en moyenne annuelle à 360 agents, soit environ 70.000 heures de travail.

– *Les équipements* mis en oeuvre correspondent aux matériels les plus lourds de l'Établissement : neuf rotatives (dont quatre acquises au début des années 1960, installées à Paris), deux chaînes d'assemblage-brochage, deux ensembles de stockage des cahiers imprimés.

– *Le chiffre d'affaires* réalisé au titre de l'annuaire téléphonique s'est établi à 380 millions de francs en 1980 et devrait atteindre 430 millions et 480 millions en 1981 et 1982.

Le département « annuaire » de l'usine de Douai, grâce aux gains de productivité résultant de la mise en fonctionnement d'une quatrième rotative lourde et de divers autres aménagements, a traité **directement** en 1980 un volume de papier imprimé nettement supérieur à celui de l'année précédente : 15.965 tonnes contre 10.660 tonnes (+ 49,8 %). Dans le même temps, le nombre de volumes fabriqués est en légère régression après la progression de l'année précédente :

- 1976 : 13.925.000 volumes,
- 1977 : 19.230.000 »
- 1978 : 23.583.000 »
- 1979 : 27.025.000 »
- 1980 : 26.136.000 »

On peut préciser que le **coût des annuaires** s'est établi, pour la campagne 1980, à 14,41 francs en moyenne par volume (12,63 francs en 1979).

Ce coût varie évidemment suivant le nombre de pages et le tirage de chaque annuaire :

- 16,26 F pour les départements de la couronne parisienne,
- 12,95 F pour les autres départements,
- 21,91 F pour « Paris-Alphabétique »,
- 19,38 F pour « Paris-Professions ».

En 1981, on devrait cependant constater une augmentation de la production de l'Imprimerie Nationale dans le secteur des annuaires grâce aux progrès de productivité accomplis. Qu'en sera-t-il pour les années à venir ?

Sans doute l'expérimentation d'un annuaire électronique en Ile-et-Vilaine paraît-elle s'engager prudemment, ne faisant désormais appel qu'au volontariat et n'étant plus imposée aux usagers. En outre, l'ensemble des problèmes de la télématique devrait faire l'an prochain l'objet d'un débat devant le

Parlement pour mesurer sur tous les plans - culturel, social, politique - les implications d'un tel projet. Enfin, il n'est pas interdit de penser que la croissance continue du nombre des abonnés imposera le maintien de la production de l'annuaire papier pour un certain nombre d'années.

Il reste que dans l'immédiat, **il a été décidé de ne plus renforcer le potentiel de production de l'annuaire**, qui avait été fortement développé au cours de la période 1974-1980.

2°) Les autres impressions administratives.

Parallèlement à la régression globale de l'annuaire téléphonique, il convient de mentionner celle qui affecte les brevets industriels, les travaux de textes (- 0,6%), les formulaires (- 1%). Par contre, les périodiques, les liasses, les imprimés en continu, les impressions fiduciaires et les sujets de concours ont connu une sensible augmentation (de 12 à 27,5%).

Si l'on s'en tient aux seules commandes administratives que l'Imprimerie Nationale a reçues des différents ministères, leur nombre est passé à :

- 10.180 en 1978,
- 10.533 en 1979,
- 11.457 en 1980.

Par secteur d'activité, les résultats de 1980 et les prévisions pour 1981 se présentent ainsi :

- le secteur de gestion des imprimés a connu avec 8.040 tonnes de quantités expédiées, une forte progression par rapport à 1979 ; un bon niveau d'activité, comparable à celui de 1980, devrait se poursuivre cette année ;

- le département « continu » a progressé pour sa part très légèrement, passant de 9.210 à 9.925 tonnes en 1980 ;

- le secteur des impressions fiduciaires connaît des fluctuations parfois importantes. Cependant, la part de ces productions réalisées par l'usine de Paris, en nombre de titres, est passée de 6,5 millions en 1978, à 12,8 millions en 1979 et 14,2 millions en 1980 ; on observe, en revanche, un certain fléchissement des livraisons demandées au cours des premiers mois de 1981. Quant au nombre de documents fiduciaires fabriqués à Douai, il s'est élevé, toutes catégories confondues, à 20,7 millions en 1980, contre 20,4 millions en 1979 et 20,3 millions en 1978.

Quoi qu'il en soit, sur la base des informations actuellement disponibles, on peut considérer que le tassement des commandes enregistré en 1980 devrait se poursuivre en 1981 et en 1982, conséquence normale de l'effort de limitation des dépenses de fonctionnement des administrations.

B - LES INCERTITUDES POUR L'AVENIR.

Il est évident qu'une telle situation a des répercussions aussi bien sur la politique de personnel que sur les programmes d'investissements.

1°) Le personnel.

Une nouvelle fois, l'effectif des personnels ouvriers de l'Imprimerie Nationale sera globalement réduit, cette diminution étant imputable à l'Etablissement de Paris alors que celui de Douai sera légèrement renforcé.

Au total, l'évolution des effectifs réels totaux des personnels de l'Imprimerie Nationale ressort du tableau suivant :

Années	Fonctionnaires		Personnel ouvrier		Contractuels		Total
	Paris	Douai	Paris	Douai	Paris	Douai	
1976	410	77	1 972	483	6	4	2 952
1977	404	83	1 972	529	6	4	2 952
1978	397	83	1 705	580	5	5	2 775
1979	423	88	1 667	671	5	5	2 859
1980	400	90	1 615	715	4	5	2 829
1981	412	92	1 569	719	4	5	2 801
1982	425	92	1 531	739	4	5	2 796

a) Les recrutements.

La stabilisation de la production conduit les responsables de l'Imprimerie Nationale à ne pas prévoir le remplacement de tous les ouvriers admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Ainsi, après le départ de 40 agents en 1981, un chiffre du même ordre est prévu pour 1982 dans l'établissement de Paris, où ne seront opérés éventuellement que des recrutements ponctuels, dans le cas où les postes rendus vacants doivent être impérativement pourvus pour préserver une activité équilibrée au sein de l'Etablissement.

Il convient cependant de prendre garde aux effets que ne manquerait pas de produire un vieillissement du personnel alors que l'évolution des techniques nécessite un effort constant d'adaptation.

b) La formation.

La modernisation des techniques d'impression se traduit par un recours de plus en plus prononcé au procédé offset, auquel doivent être adaptés les ouvriers et les cadres techniques.

Des actions de formation sont mises en place :

- au niveau de la composition, par la formation de clavistes et de compositeurs au montage film et au clavier de photocomposition ;
- au niveau de l'impression, par la formation des imprimeurs typographes à l'impression offset.

A cela s'ajoutent des actions de perfectionnement au sein même de la filière offset pour le recrutement d'opérateurs parmi les clavistes.

Dans les prochains mois, il est prévu de reconverter une quinzaine de compositeurs typographes à la photocomposition et de poursuivre l'action tendant à assurer la polyvalence plomb/film d'un certain nombre de compositeurs et imprimeurs typographes.

c) La durée du travail.

A cet égard, il convient d'abord de rappeler que le recours aux heures supplémentaires et au travail de nuit n'est autorisé qu'en cas de nécessité impérative de service.

Le pourcentage des heures supplémentaires par rapport aux heures effectivement travaillées a d'ailleurs diminué sensiblement dans les dernières années (de 6,7 % en 1975 à 5,3 % en 1981 à Paris et de 5,19 % en 1975 à 3,7 % en 1981 à Douai).

La réduction progressive du travail de nuit sur les rotatives lourdes de l'Etablissement de Paris s'est poursuivie en 1981. Le travail de nuit sera entièrement supprimé sur ces matériels à partir de 1982. Par ailleurs, aucun atelier ne fonctionne à Douai en service de nuit.

2°) Les investissements.

Un coup d'arrêt est donné, par le projet de budget pour 1982, à la régression qui a caractérisé la politique d'investissements de ces trois dernières années. En effet, ainsi que cela ressort du tableau ci-dessous, les dépenses d'équipement reprennent une courbe ascendante, aussi modérée soit-elle.

(en millions de francs)

Dépenses en capital	1979	1980	1981	1982
Autorisations de programme	35,41	23,23	17,69	20
Crédits de paiement	35,36	30,73	16,44	18

Toutefois, les investissements réalisés en 1981 et prévus pour 1982 tendent essentiellement à adapter un potentiel largement polyvalent et très diversifié à la demande administrative.

A échéance de dix années, le programme d'équipement devrait permettre le renouvellement normal du matériel et son adaptation à l'évolution technique, avec des gains de productivité accrus. Cependant, son évolution variera avec celle de la nature et du volume des commandes passées par les clients administratifs et notamment de la charge résultant de l'impression des annuaires téléphoniques.

C'est pourquoi il importe que soient au plus tôt précisées les orientations retenues dans ce domaine et qui ne se dégagent guère des informations recueillies actuellement. Sans doute, l'expérimentation de l'annuaire informatisé, en s'adressant aux seuls abonnés volontaires, devrait-elle se dérouler sur un rythme plus lent que celui initialement prévu, encore que les commandes de terminaux paraissent devoir se développer l'an prochain.

C - LES VOIES POSSIBLES DU DEVELOPPEMENT.

La qualité de l'outil de production constitué par l'Imprimerie Nationale impose une réflexion sur son développement dans l'avenir.

Plusieurs voies méritent d'être explorées, les unes relevant d'une stratégie défensive, les autres d'une politique offensive que de nouvelles conditions pourraient favoriser.

La **stratégie défensive** peut s'appliquer à deux secteurs :

- celui de l'annuaire téléphonique, dont la version papier devrait pouvoir coexister avec une version électronique ; à cet égard, il semble que l'on s'oriente vers une **nouvelle présentation de l'annuaire papier**, d'un format réduit et par conséquent économe de matière première. Prenons garde néanmoins que le nouvel instrument puisse fournir commodément à l'utilisateur les services que celui-ci attend ;

- celui des **imprimeries intégrées**, dont la prolifération a justifié la création d'une Commission chargée d'émettre un avis sur les projets d'achat ou de location, par les administrations, de matériels d'imprimerie pour en doter des ateliers intégrés. Il importe en effet d'éviter la création ou l'extension d'unités spécialisées d'impression, en marge des missions normales des services concernés, dont l'utilisation et le coût sont incertains.

Une **politique offensive**, fondée sur l'adaptation des moyens, doit pouvoir répondre à des actions ou des besoins nouveaux.

Dès lors que le développement des moyens de production est limité, c'est **une efficacité accrue et une amélioration de la qualité des services rendus** qui doivent être recherchées. D'ores et déjà, la création récente d'un atelier de conception graphique constitue, sur le plan commercial, un progrès que devrait également favoriser la mise en oeuvre d'une programmation annuelle des travaux d'impression. Sur le plan de l'organisation et du fonctionnement interne, il est prévu de définir un schéma directeur pour l'informatisation de la gestion en vue de définir les mesures propres à rationaliser les structures et les méthodes, ainsi qu'à améliorer l'efficacité administrative de l'Etablissement.

Au-delà de cette adaptation des moyens et en tenant compte des difficultés que connaît actuellement l'industrie graphique française dans son ensemble, **il y a lieu de s'interroger sur les voies possibles du développement. Ne peut-on envisager d'associer l'Imprimerie Nationale à l'édition des livres scolaires, notamment pour ceux d'entre eux réalisés à l'étranger ?** La distribution gratuite de ces ouvrages ne ressort-elle pas d'une mission de service public ?

La contribution de l'Imprimerie Nationale à une nouvelle politique culturelle pourrait aussi constituer une voie de développement. De même, la présence d'un atelier de langues orientales de très grande qualité pourrait, dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement, autoriser la recherche de nouveaux débouchés.

Le chemin est sans doute étroit entre les exigences auxquelles l'Imprimerie Nationale est confrontée du fait de la nature de sa mission, et la nécessité vitale pour elle de suivre les mutations technologiques. Seul un plan de charge suffisamment assuré pourra lui permettre de dégager les moyens de son développement futur.

Au cours de sa séance du 14 octobre 1981, la commission des Finances a procédé, sur le rapport de M. Pierre GAMBOA, rapporteur spécial, à l'examen du projet de budget pour 1982 de l'Imprimerie Nationale.

La Commission a approuvé le rapport de M. Pierre GAMBOA, rapporteur spécial et, sous le bénéfice des observations qu'il contient, vous propose, dans sa majorité, d'adopter les crédits de l'Imprimerie Nationale.